

CQP ALS



Certificat de Qualification Professionnelle - animateur Loisir Sportif Option "Jeux sportifs et jeux d'oppositions"

N° de fiche RNCP36661

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour animer des séances de sensibilisation ou de découverte de jeux sportifs et de jeux d'opposition, en toute sécurité,
- Savoir conduire un cycle de séance dans le cadre d'un projet.
- Savoir communiquer sur son action d'animation

Pré-requis :

- Etre âgé(e) de 16 ans le jour des tests de sélections (autorisation du responsable légal si mineur)
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalence
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du sport datant de moins de 3 mois
- Présenter une attestation de réussite des tests techniques préalables (durée valable 4 mois)
- Pièce d'identité administrative en cours de validité

Organisation de la formation :

Formation en alternance, pendant 6 mois : 168 heures de formation en centre et 150 heures minimum en entreprise.

Le cumul hebdomadaire des heures en centre de formation et en structure d'alternance ne doit jamais dépasser 35h, conformément au code du travail

CQP ALS

Les contenus de la formation :

- Les 3 blocs de compétences (BC)



BC1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine d'activités.



BC2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.



BC3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

Modalités d'évaluation :

1) Un test pour les Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP).

2) Deux épreuves de certification :

- Pour le BC1 :

- Remise d'un dossier présentant l'action d'animation conduite au sein de la structure d'alternance,
- Présentation orale de l'action d'animation, suivie d'un entretien avec le jury composé de 2 membres experts du domaine.

- Pour les BC 2 et 3 :

- Mise en place d'une séance d'animation sportive, suivie d'un entretien avec le jury composé de 2 membres experts du domaine.

> Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en place pour préparer aux épreuves de certification.

Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques au sein d'Action Prévention Sport, classes inversées, cours en distanciel sur une plate-forme dédiée, découverte d'activités physiques et mise en situation professionnelle dans notre salle de sport et au Parc du Tremblay, participation à un projet collectif au sein d'APS.

Débouchés et suite de parcours :

Le ou la titulaire du CQP ALS JSJO peut exercer au sein des associations sportives, des services jeunesse et/ou sport des collectivités territoriales, des maisons de quartier, des fédérations sportives.

Il ou elle peut également poursuivre sur des BPJEPS, et être allégé(e) de certains BC ou des Tests d'Exigences Préalables (T.E.P.), selon la mention du BPJEPS choisi. Le ou la titulaire du CQP ALS JSJO est ainsi allégé(e) des TEP ainsi que de l'BC1 sur les BPJEPS Activités Physiques pour Tous.

CQP ALS

Modalités d'accès :

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil dans nos locaux, par mail, ou lors de la réunion d'information collective 10/10/2023, 17/10/2023, 15/12/2023 (s'inscrire en appelant l'APS ou par mail)

Dossier complet à remettre (par courrier ou par mail) au plus tard le : **08 décembre 2023**

Planning de la formation : 06 février 2024 au 26 juillet 2024

Tests de sélection du 15 au 17 janvier 2023

Positionnement 6 au 8 février 2024

Formation du 06 janvier au 26 juillet 2024 à raison d'une semaine toute les trois semaines en moyenne

Tarifs et financements :

- Frais d'inscription : 30 euros
- Coût de la formation : 2268 euros (devis possible sur demande)

Lieu de formation :

7, rue Roland Martin Bat D 94500 Champigny sur Marne

Pour en savoir plus :

Inscriptions : aps@actionpreventionsport.fr //

Pour toute information complémentaire : 01 48 85 08 32 / aps@actionpreventionsport.fr

www.actionpreventionsport.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Maryse Delvallée pour envisager les conditions d'accueil : maryse.delvallee@actionpreventionsport.fr

